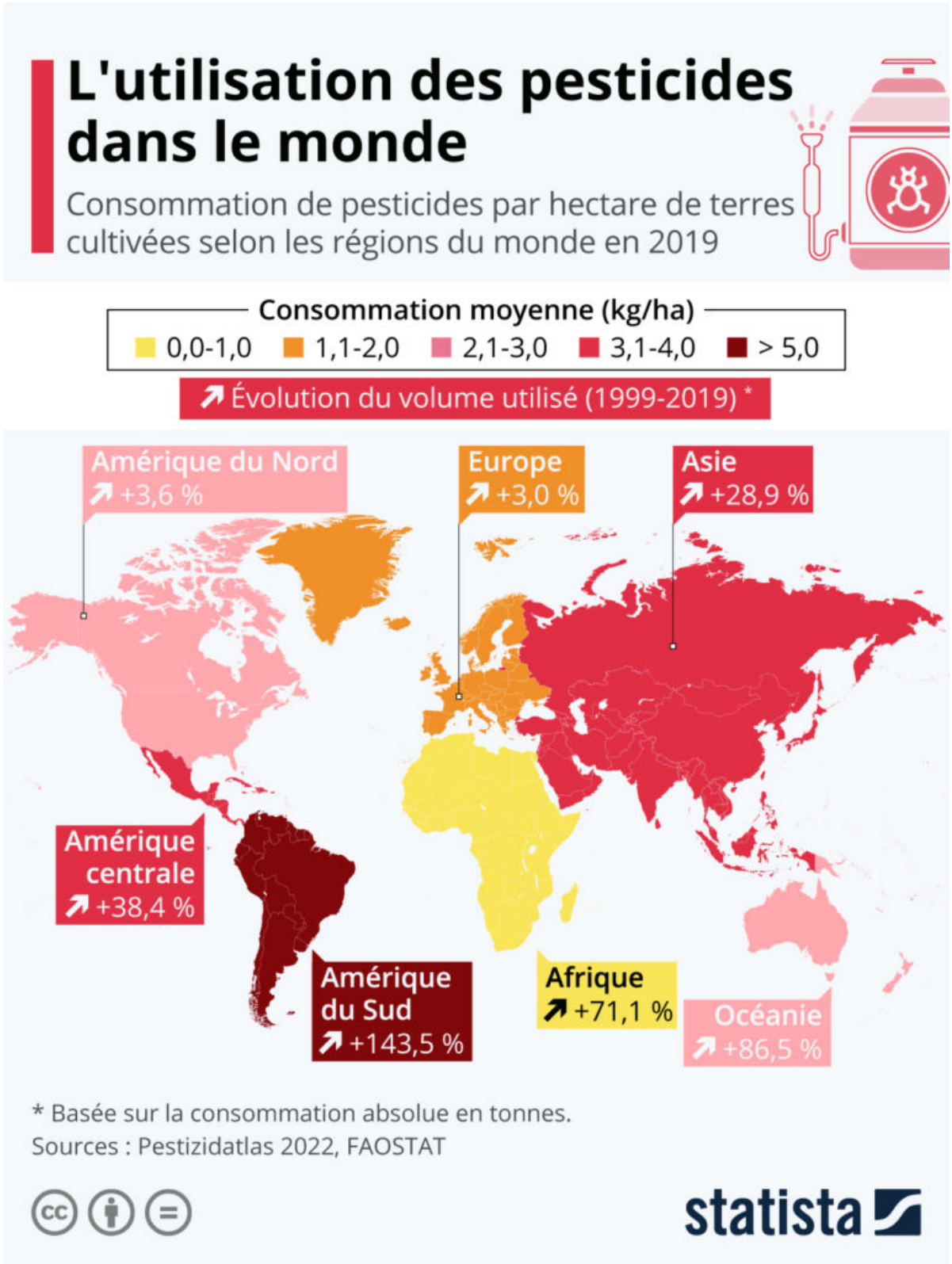
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Pesticides : pas de réduction en vue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

La quantité de pesticides utilisés dans l'agriculture n'a cessé de croître ces dernières décennies. Et cette tendance ne semble pas prête de s'arrêter. Depuis 1990, la consommation mondiale de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides et fongicides) a augmenté de 82 % et plus de 4 millions de tonnes sont aujourd'hui utilisées chaque année. Les pays de certaines régions du monde ont la main particulièrement lourde, comme le met en avant notre carte basée sur des données publiées par la fondation Heinrich-Böll.

C'est en Amérique du Sud que le volume de pesticides déversés dans les champs est le plus élevé, avec une moyenne supérieure à 5 kg par hectare de terres cultivées en 2019. Des pays comme la Colombie et l'Équateur consomment même plus de 10 kg par hectare, alors que le Costa Rica (Amérique centrale) est le champion du monde : plus de 20 kg par hectare. Ce pays est un gros exportateur de fruits exotiques, dont les cultures intensives exigent de grandes quantités de pesticides. L'Asie fait également partie des régions où ils sont le plus massivement utilisés par les agriculteurs, avec une moyenne comprise entre 3 et 4 kg/ha. Des pays comme la Chine et la Corée du Sud dépassent même allègrement ce niveau (plus de 10 kg/ha). En comparaison, la moyenne ne dépassait pas 2 kg/ha en Europe, mais le niveau de consommation varie beaucoup selon les pays et leur spécialisation agricole.

Des analyses ont chiffré la valeur du marché mondial des pesticides à plus de 84 milliards de dollars en 2019. Et une croissance de 11,5 % est attendue d'ici 2023, ce qui portera la valeur du marché à plus de 130 milliards de dollars. Cette tendance à la hausse est aussi en partie liée à l'évolution du climat : une équipe de chercheurs américains de l'université de Seattle a calculé que pour chaque degré de réchauffement de la planète, les rendements des récoltes de riz, de maïs ou de blé pourraient diminuer de 10 à 25 %. Les raisons sont multiples. Le changement du climat favorise, par exemple, la prolifération d'insectes ravageurs, et s'ajoute à cela le fait que la résistance des plantes aux parasites diminue avec les stress climatiques, entraînant une hausse des besoins en produits phytosanitaires.

Piliers, avec les engrais, de la « révolution verte » ayant permis la hausse des rendements agricoles à partir des années 1960, les pesticides sont aujourd'hui de plus en plus décriés. Avec la prise de conscience croissante des risques qu'ils peuvent générer pour l'environnement et la santé, leur utilisation systématique est désormais remise en question par les scientifiques. De nombreuses pistes sont développées pour rendre l'agriculture moins dépendante de ces produits, mais elles peinent encore à s'imposer.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les collégiens de Mazan plantent le décor

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Et si planter des arbres chez des agriculteurs devenait une étape clé dans l'éducation de nos enfants ?

Lundi 17 janvier, Florence Guende (La ferme du Rouret à Mazan) accueillait une importante opération de plantation de haies fruitières en partenariat avec l'association 'Des enfants et des arbres' et en présence de sa présidente, Marie-France Barrier. En tout, 300 arbres ont été plantés par les collégiens de Mazan.

Plus de 30 éco-délégués de la 6ème à la 3ème étaient mobilisés pour cette journée dans des conditions météo idéales, accompagnés par deux enseignantes et la proviseure-adjointe du collège André Malraux. Jacqueline Bouyac était représentée par deux membres du bureau du Parc naturel du Ventoux : Valérie Michelier, maire de Caromb, en charge de la culture et Sandrine Raymond Lucarini, maire de St-Pierre-de-Vassols en charge de l'écocitoyenneté.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

L’arbre, un remède puissant face aux crises agricoles et écologiques qui menacent le Vivant. Un génie végétal qui permet de fertiliser les sols et de lutter contre leur érosion, d’offrir le gîte et le couvert aux insectes et aux oiseaux, d’atténuer les amplitudes de températures, de filtrer l’eau et l’air en captant le CO2, d’apporter de l’ombre et du fourrage aux animaux, de produire des fruits, du bois de chauffe, du bois d’oeuvre… Autant de vertus vitales !

Pourtant, l’association alerte, « en France depuis 1950, la modernisation de l’agriculture s’est soldée par la disparition de 750 000 km de haie, soit 2 fois la distance qui nous sépare de la lune. Ainsi, sous l’effet du remembrement et de la mécanisation de l’agriculture devenue intensive, 70% des haies vives ont été arrachées. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Aux côtés de la chargée de mission Education du Parc, Laurence Veillard, de nombreux partenaires du développement agricole étaient présents pour cette plantation qui a du sens : Chambre d'agriculture de Vaucluse, Civam Vaucluse, Agri-bio, Pronatura ainsi que plusieurs viticulteurs, membres du GIEE 'L'homme qui plantait des arbres' (Stéphane Saurel, Thierry Delassales) et des producteurs venus en voisin tel Luc Rogier.

Malgré une année covid, un plan vigipirate et de forts aléas climatiques, l'association peut se réjouir d'un bilan prometteur. Plus de 1200 enfants ont accompagné 28 agriculteurs, vignerons, éleveurs, céréaliers, maraîchers, apiculteurs partout en France, dans la plantation de près de 5 000 arbres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Alerte à la pollution de l’air en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La concentration en particules dans l'atmosphère en Vaucluse a atteint aujourd'hui vendredi 14 janvier le seuil d'information et recommandations prévu par les procédures préfectorales en cas d'épisode de pollution de l'air. Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air aux particules demain, le préfet de la zone de défense Sud, déclenche la procédure d'alerte relative à la pollution de l'air aux particules pour la journée du samedi 15 janvier 2022.

En conséquence, le préfet de Vaucluse décide la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h.

Renforcement des contrôles sur route :
– contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
– contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
– contrôles de l'homologation des dispositifs d'échappements des véhicules par les forces de police et de gendarmerie ;

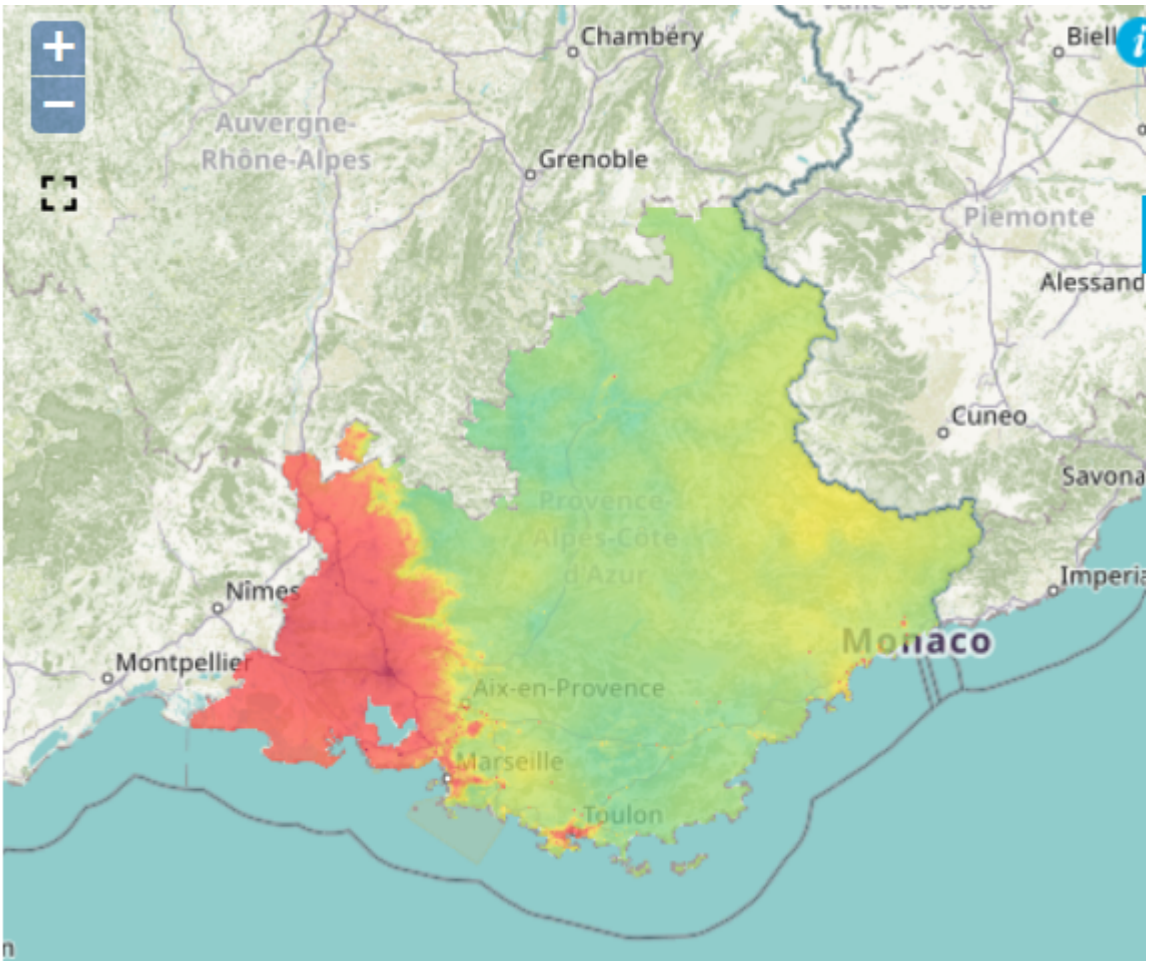
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

– vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
– contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs.

Renforcement des contrôles du respect des prescriptions ICPE.

Renforcement des contrôles liés à l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre



La procédure d'alerte est assortie des recommandations sanitaires et de comportement suivantes :
Pour protéger votre santé :
– Réduisez vos activités physiques et sportives intenses à l'extérieur ;
– En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
– Si vous êtes sensible ou vulnérable, privilégiez les sorties les plus brèves, celles qui demandent le moins d'effort et évitez de sortir durant l'après-midi .

Pour aider à améliorer la qualité de l'air :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

– Limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun ;
– Privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo) ;
– Différez, si vous le pouvez, vos déplacements ;
– Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre ;
– Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis.

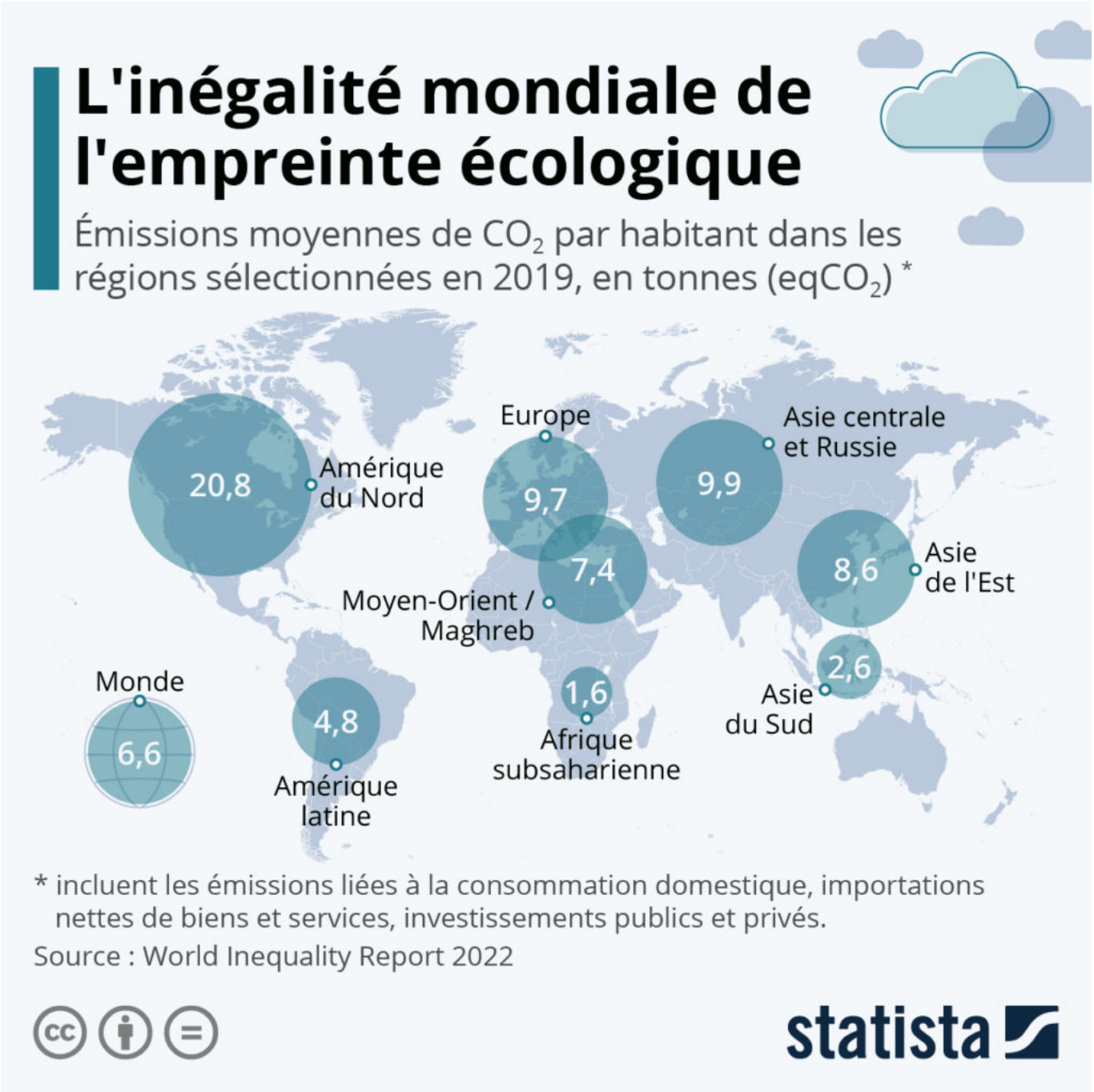
Pour toute information complémentaire :
– l'évolution du pic de pollution : https://www.atmosud.org
– les recommandations sanitaires : http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement

---

L'inégalité mondiale de l'empreinte écologique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Un groupe d'économistes de l'École d'économie de Paris (PSE) a récemment publié un nouvel état des lieux sur les inégalités dans le monde. Comme on pouvait s'en douter, les inégalités de patrimoine se sont creusées avec le Covid-19 et la fortune des « super-riches » a atteint des records. Mais la nouveauté de cette édition est de se pencher, pour la première fois, sur les inégalités d'empreinte écologique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Là aussi, le constat est sans appel : plus on est riche, plus on pollue, et les écarts sont considérables avec les plus pauvres, forcés d'être beaucoup plus économes. Ainsi, il est estimé que les 10 % d'individus les plus fortunés de la planète sont à l'origine de 48 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, tandis que les 50 % les plus pauvres ne sont responsables que de 12 % du total.

En moyenne, chaque être humain émet 6,6 tonnes de CO2 par an. Comme l'indique notre carte, cette moyenne varie de 1,6 tonne par personne en Afrique subsaharienne, à 20,8 tonnes par habitant en Amérique du Nord. Sur le Vieux Continent, le niveau d'émissions de CO2, qui inclut l'impact des biens et services importés d'autres régions, se situe actuellement à 9,7 tonnes par Européen.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Sur le même sujet : le classement des pays ou région selon les émissions totales.

Le syndicat Rhône-Ventoux renouvelle sa confiance à Suez

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le syndicat Rhône-Ventoux vient de renouveler avec le groupe Suez le contrat de DSP (Délégation de service public) de l'assainissement collectif de son territoire. Cet accord, portant sur une durée de 10 ans à partir du 1er janvier prochain, concerne 31 communes vauclusiennes regroupant 110 000 habitants.
« Ce nouveau contrat résulte d'une procédure de mise en concurrence qui a duré 2 ans, explique Jérôme Bouletin, président du syndicat Rhône-Ventoux. Des objectifs forts ont été fixés par le syndicat comme celui de renforcer la présence humaine sur le terrain et d'améliorer la compétence et la performance technique pour une meilleure réactivité et efficacité. Nous avions également l'ambition de développer des actions concrètes en matière de développement durable et de renforcer l'accès aux informations d'exploitation pour assurer le pilotage du contrat en toute transparence avec un contrôle permanent, au bénéfice des usagers. »
Dans le détail, cette DSP concerne la collecte, via 607 km de réseau, et la dépollution de 4 375 000m3 d'eaux usées pour le compte de 48 000 usagers. Pour cela, 32 stations d'épuration et 140 postes de relevage sont nécessaires.

Solidarité & Environnement
Ce contrat comprend notamment la création d'un fonds de solidarité de 25 000€ par an pour soutenir les familles en difficultés et la mise en place d'un numéro d'appel unique à compter du 1er janvier 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Par ailleurs, une contribution à la transition écologique du territoire grâce à de nouvelles solutions environnementales telles que la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des terres agricoles, la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les stations d'épuration de Monteux et de Carpentras, permettant une réduction de 25% des consommations d'électricité, et une valorisation de 100% des graisses et sables issus de la collecte et du traitement des eaux usées, sur le territoire d'ici 2024. Plus de 1 600 tonnes de sables seront ainsi revalorisées en matériaux de terrassement.
« Nous avons mis toute notre expérience et notre savoir-faire au service d'une ambition forte, à la hauteur de l'image de ce territoire et de notre histoire commune, se félicite Laurence Perez, directrice régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de Suez. Cela se traduit par l'engagement des femmes et des hommes de Suez qui vivent sur ce territoire, participent à sa vie et sont fiers de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie. »



La station d'épuration des eaux usées de Carpentras. © Norman Kergoat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Parc naturel régional du Mont Ventoux : Comment favoriser l'alimentation territoriale ?



Une agriculture de qualité en circuit court, rémunératrice pour le producteur et respectueuse de l'environnement. Ce sont les atouts des Projets alimentaires territoriaux, soutenus par le plan de relance.

C'est dans ce cadre que le Parc naturel régional du Mont-Ventoux lance son Projet Alimentaire Territorial (PAT) actuellement en phase de diagnostic alimentaire, invitant les agriculteurs, transformateurs, distributeurs, associations, citoyens, élus et techniciens à participer.

Venez nombreux
Une série de rencontres se tiendra en 2022 afin de construire l'accessibilité à une alimentation saine, locale, de qualité, respectueuse de l'environnement au bénéfice du plus grand nombre.

Les enjeux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le projet alimentaire territorial ? C'est mettre au jour les dimensions économique, environnementale et sociale. Economique avec la structuration et consolidation des filières dans les territoires, le rapprochement de l'offre et de la demande, le maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, la contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;

L'environnement
La dimension environnementale appelle le développement de la consommation de produits locaux et de qualité, la valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, la préservation de l'eau et des paysages, la lutte contre le gaspillage alimentaire ;

La dimension Sociale
Contribue à l'éducation alimentaire, à la création de liens, à l'accessibilité sociale, au don alimentaire, à la valorisation du patrimoine. Plus d'infos auprès d'Aurore Navarro, chargée de mission du PAT (Projet alimentaire territorial) sur aurore.navarro@parcduventoux.fr
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Villars : chantier de formation à la gestion forestière en Luberon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Fin novembre, des élèves du lycée professionnel La Ricarde à l'Isle-sur-la-Sorgue ont réalisé des opérations de débroussaillage et de bûcheronnage dans le hameau des Trécassats à Villars. Ces opérations avaient pour but de leur apprendre sur le terrain à manipuler des outils, gérer une équipe de chantier et valoriser leurs compétences pour la gestion de ces zones naturelles.

En formation bac pro « Gestion des milieux naturels et de la faune », les élèves du lycée professionnel La Ricarde à l'Isle-sur-la-Sorgue viennent d'intervenir dans le secteur de la colline de La Bruyère à Villars. Pendant une semaine, ce chantier encadré par Frédérique Ravetti et Eric Vautrin, enseignants à La Ricarde, a notamment permis l'élimination des pins entravant le développement optimum des chênes alors que les branches résiduelles de l'élagage, ont été aménagés au sol, en petit tas, pouvant servir de cache pour la faune. Auparavant, en mars dernier, les élèves avaient appris à délimiter sur cartographie aérienne des zones de développement de chênes ; puis ils ont repéré et marqué sur le terrain des arbres à favoriser. Pour 2022, un chantier similaire est programmé dans le même secteur afin de relier une zone ouverte qui pourra potentiellement devenir une future zone de pâturage.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

En effet, le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaitent confier très prochainement l'entretien du milieu à un éleveur de chèvres conduisant un petit troupeau et qui trouvera une ressource alimentaire d'appoint sur ce pâturage.

Une colline brûlée dans les années 1990

Située au centre du massif des Ocres sur la commune de Villars, la colline de La Bruyère à Villars est inclue dans le périmètre du Parc naturel régional du Luberon et constitue un Espace Naturel Sensible du réseau du Département de Vaucluse. Elle a subi un incendie dans les années 1990. Une aubaine pour certaines espèces qui se développent après ce type d'évènement. Les bruyères et les Pins maritimes ont depuis effacé les traces des flammes mais cette régénération naturelle a rendu le massif homogène alors que cette zone a un fort potentiel pour abriter de multiples espèces végétales des milieux ouverts sur sol acide. Le Parc et le CEN Paca ont donc mis à disposition leurs parcelles pour procéder à des travaux d'ouverture dans la matte forestière de recolonisation.

Des espèces rares

Depuis 2003, le CEN PACA s'intéresse à la biodiversité de cette zone. C'est à cette date qu'il réalise l'acquisition d'une parcelle de 5ha abritant une espèce protégée et rarissime la Loeflingie d'Espagne. Le Parc du Luberon a pris le pas en 2009 en faisant l'acquisition de 9ha supplémentaires. Par ailleurs, depuis 2015, le Conseil départemental accompagne la commune de Villars pour continuer les acquisitions de parcelles dans cette zone. Aujourd'hui, une quarantaine d'hectares sont en propriété publique.

« Au bord d'un chemin, se développent des plantes protégées et très rares dont uniquement 5 lieux sont connus en France, explique le Parc du Luberon. Sur un sommet, une dépression en eau abrite un amphibien peu commun qui est muni d'ergos affutés comme des couteaux. Sous terre, c'est le royaume des demoiselles de la nuit : les chauves-souris ont pris possession des lieux. Toute cette nature est très discrète et ne se montre guère facilement, à moins de se laisser guider par un spécialiste. »

Azuvia : de l'Île-de-France à Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Quatre associés décident un beau jour de tout quitter en Île-de-France. Direction la pépinière Créativa pour faire grandir leur bébé Azuvia.

« Nous étions hier à la cérémonie ‘Le Vaucluse a du talent‘. L’Opéra du Grand Avignon, quel lieu splendide, j’ai adoré les balcons et l’architecture », nous confie le cofondateur Olivier Lucas, à peine installé. Tout juste un mois que les entrepreneurs ont élu domicile en Vaucluse et déjà la qualité de vie les gagne : « je suis hyper content d’être ici, on ne s’est pas trompé. »

Azuvia traduit la volonté audacieuse de jeunes dirigeants (25 à 32 ans) de soigner le mal à la racine, ou plutôt à la source. La start-up est spécialisée dans les solutions de traitement des eaux dédiées aux professionnels (agroalimentaire, viticulture, industrie brassicole) via les systèmes de traitement des effluents liquides ; aux particuliers avec la serre filtrante pour une piscine naturelle. Azuvia a dernièrement fait parler d’elle dans le microcosme vauclusien en décrochant le Trophée de l’innovation environnementale du vin en Provence avec sa solution de traitement d’effluents ‘SETEIA’.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Rue Michel de Montaigne, l'équipe nous accueille avec le sourire. Ambiance start-up, open space chaleureux, petit café et grands talents. La serre végétale, fruit de plusieurs années de R&D, trône au rez-de-chaussée. Le bruit de l'eau qui ruisselle fait écho au récit d'Olivier Lucas, directeur commercial qui nous conte ses périples. 7 salariés et une personne à temps partiel s'affairent à développer Azuvia dans cette nouvelle maison. Quatre ans que l'équipe travaille sur le sujet.

Aux commandes, quatre associés et amis : Jean-Rémi Loup, Paul-Etienne Fontaine, Olivier Lucas et Tristan Bauduin (directeur général). A la communication : Emilie Degenève. Pour percer le marché, ils ont élu domicile à Avignon, Saint-Saturnin-lès-Apt ou Loriol-du-Comtat. Quatre étudiants ingénieurs qui se lient d'amitié sur les bancs de la fac et notamment à Sup'Biotech, l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris. Passionnés par le vivant et ses miracles, ils créent une association de développement durable et initient plusieurs actions de sensibilisation. « On avait par exemple un potager à Villejuif dans le Val-de-Marne, au milieu des cités. On essayait de sensibiliser les gens au végétal », nous raconte Olivier Lucas. L'équipe réfléchit alors à un projet entrepreneurial pour améliorer ce monde à leur échelle.

La piscine naturelle au commencement

Vient un jour l'idée de la serre filtrante pour nettoyer l'eau des piscines de manière naturelle et écologique. Le premier prototype est construit en 2018, testé chez le grand-père. « C'était un succès. L'eau est restée propre et translucide tout l'été, sans aucun produit chimique et grâce à l'action de notre serre filtrante », se remémore Olivier Lucas. La culture se fait hors sol, les plantes aquatiques et semi-aquatiques sont organisées en culture verticale dans une serre. Elles baignent dans une eau contenant un substrat, une solution nutritive (hydroponie). La serre vient protéger de tout aléa climatique. La dépollution s'opère ainsi par les plantes et les micro-organismes. Le concept dans la boîte, place à une cascade de pitchs pour présenter le projet à Paris.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La serre filtrante Azuvia, design et facile à installer.

Pourquoi Avignon ?

La société voit le jour en 2019, s'en suit les premières recherches de financement « pour lancer la machine ». Très vite, le concept plaît aux investisseurs. 140.000€ sont abondés par les associés, la première levée de fonds monte à 300.000€ l'année dernière à Paris. Objectif : le million d'ici janvier en capital (investisseurs privés). « On savait que l'on allait passer par cette phase de levée de fonds, impossible de recourir à l'autofinancement compte tenu de nos structures de coûts et de nos dépenses en R&D. », explique Olivier Lucas. Un levier de financement également envisagé pour les projets d'internationalisation.

Les entrepreneurs sont toujours à Paris. Les piscines ne sont pas légion, le soleil un peu plus timide. Les terrains se révèlent être soit trop chers, soit excentrés. Pour se rapprocher du marché et trouver du foncier disponible, décision est prise d'emballer les affaires. « On a sillonné le sud pour trouver les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

opportunités. La Région, le Département, le Grand Avignon nous ont ouvert grand les bras pour faciliter notre implantation. Vaucluse Provence attractivité, la French tech grande Provence pour le réseau, tous ont contribué », se réjouit l'ingénieur. Le Grand Avignon leur met alors à disposition une surface en friche de 900 m² à deux pas de leur atelier. « On avait le package global : atelier, bureau, terrain d'expérimentation où l'on teste nos systèmes, toute les facilités à disposition », liste-t-il.

Nouveau marché : dépollution industrielle

Et puis le projet évolue. La start-up s'oriente progressivement vers un nouveau marché professionnel, pour des raisons de rentabilité mais pas seulement. « Aujourd'hui, on est à 90% sur les effluents liquides issus de l'industrie. Avec ce marché, on trouve plus de sens, plus d'impact sur l'environnement. C'était dans notre tête depuis le départ, on savait qu'on allait s'écarter du marché de la piscine », confie Olivier Lucas. Pour autant, aucun regret, bien au contraire. Les décisions se prennent de manière collégiale, avec quatre tampons systématiques sur le papier. Pour les aider dans cette noble tâche, nul autre que Rémi Soret, éminent jeune docteur en Génie des procédés qui les a rejoint en tant que responsable R&D dépollution et industries.



Scénario catastrophe du largage dans la nature… Photo DR

80% des eaux usées dans le monde ne sont pas traitées avant relargage dans l'environnement. Parmi les polluants les plus répandus et dangereux pour l'environnement il y a l'azote (nitrates). Ces nitrates sont responsables du développement d'organismes indésirables qui consomment l'oxygène présent dans le milieu et contribuent à la mort de l'écosystème. Les solutions écologiques brevetées Azuvia répondent alors à ces enjeux. Ces technologies reposent sur 3 grands procédés : phytoremediation (la dépollution de l'eau par les plantes), biominéralisation (organismes vivants produisant des minéraux), hydroponie (la culture de plantes et végétaux hors-sol et dans l'eau).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Les clients ? Ils sont divers. Azuvia s'illustre dans le traitement des eaux de process et des eaux de lavages des caves et des brasseries, de l'industrie de l'agro-alimentaire et de ses sous-produits, l'industrie du fruit et du légume, des boissons, les usines de traitement des biodéchets. Mais également auprès des collectivités locales pour la gestion d'eau fluviale. Exemple de réussite, le système installé au sein du Domaine Les Bruyères dans la Drôme, en plein cœur des vendanges. « L'eau est arrivée extrêmement noire pour ressortir de notre système très pure », précise Olivier Lucas. Des études de biodiversité sont également en cours en vue d'une possible installation sur une île en Grèce.



La serre Azuvia a de beaux jours devant elle.

« On se lève le matin avec la pêche », se réjouit Olivier Lucas qui rappelle l'abnégation de toute son équipe. « C'est beaucoup de sacrifices, nous avons quitté de grands groupes avec de bons salaires mais nous y croyons. Aucune individualité, on se consacre entièrement à la société. C'est la meilleure décision que j'ai pu prendre », précise celui qui a notamment fait ses armes chez Orano. Une entreprise française qui entend bien dynamiser son territoire et contribuer à la réindustrialisation du pays.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

La Communauté de communes des Sorgues du Comtat innove avec une future station de production d'hydrogène vert



« Je crois que l'eau sera un jour employée comme combustible, que l'hydrogène et l'oxygène qui la constituent, fourniront une source de chaleur et de lumière inépuisables que la houille ne saurait avoir »…

C'est Jules Verne qui écrivait ces lignes en 1874 dans « L'île mystérieuse », une phrase reprise par le préfet de Vaucluse lors de la présentation, lundi matin à Monteux, d'un protocole co-signé par la société Hynoé (spécialisée dans le développement de solutions de production d'électricité et d'hydrogène

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

renouvelable).

Auparavant, le dynamique président de la collectivité et maire de Monteux, Christian Gros, s'est félicité de voir sortir un projet qui lui tient à cœur, « qui s'inscrit dans une politique territoriale de développement durable et de transition écologique, puisque l'hydrogène participe à la décarbonation locale ».

Autres avantages mis en exergue par Michel Terrisse, maire d'Althen, en charge de l'environnement des Sorgues du Comtat : la diminution du bruit, la réduction des particules fines et du gaz carbonique pour les véhicules qui fonctionneront à l'hydrogène. Pour l'instant, il est surtout question des poids-lourds, des bus, des bennes à ordures et des chariots-élévateurs qui pollueront moins, provoqueront moins de crises d'asthme et de maladies pulmonaires.



Conférence de presse relative au protocole d'accord entre Hynoé et la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat.

Du côté de la société Hynoé, basée à Marseille – La Joliette, qui développe des solutions de production d'électricité, elle a déjà une douzaine d'installations photovoltaïques dans le Vaucluse, à Bedoin, l'Isle-sur-la-Sorgue, Cadenet et Monteux pour une puissance de 2,2 mégawatts (soit 1 000 foyers alimentés). Elle emploie 70 salariés et affiche un chiffre d'affaires de 15M€ qui devrait doubler d'ici 2022. Flavien Pasquet, le directeur du développement l'a expliqué : « pour avoir 1kg d'hydrogène, il faut 15 litres d'eau et 60 kW, la moitié de son prix provient du coût de l'électricité ».

En ce qui concerne le protocole qui vient d'être signé, il prévoit une production d'au moins 400kg d'hydrogène/jour d'ici fin 2024, capables d'alimenter quotidiennement une vingtaine de poids-lourds, ce qui évitera l'émission dans l'air de 3000 tonnes de gaz carbonique par an. Selon nos informations, qui ne sont pas encore confirmées, cette station pourrait être implantée à Sorgues, l'une des 5 communes de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

l'intercommunalité des Sorgues du Comtat avec Althen-des-Paluds, Bédarrides, Pernes-les-Fontaines et Monteux.

Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse, conclura la séance en insistant sur la fin inéluctable de l'énergie fossile : « C'est une lame de fond. Il faut donc accompagner la transition. Souvenez-vous qu'en été 2019, quand la canicule a atteint 46° ou 47°, la pollution à l'ozone m'a poussé à limiter la circulation et la vitesse des véhicules. Bientôt, pour être autorisé à rouler, il faudra la vignette « Crit'Air » 1, 2 ou 3 qui concerne 85% du parc vauclusien. Certes, les véhicules électriques coûtent encore cher, mais il y a des primes, des bonus, des aides de l'Etat et on arrive à les amortir en 4 ans environ. » L'investissement initial d'Hynoe est de 4M€.